

Compte rendu de l'assemblée générale 2010

Vingt deux adhérents sont présents, vingt trois sont représentés. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut statuer.

La séance est ouverte à 17 H 15 par la Présidente.

Bilan moral

La Présidente fait part du plaisir qu'elle a toujours à s'occuper de cette association, de la joie qu'elle a à partager sa passion de la montagne et de la randonnée, ce qui la motive à poursuivre son investissement. Par ailleurs, elle informe l'assemblée que l'autre association qu'elle préside "autour d'une table" va être dissoute car elle ne correspond plus à ses valeurs et qu'HCE38 devrait bénéficier d'un don à l'occasion de la liquidation de cette association.

Le bilan moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Rapport d'activité

L'association compte cette année cent trois adhérents.

Sorties

Vingt quatre sorties pulka et joëlette et trois mini séjours ont eu lieu. Un séjour (4 jours) a été transformé en week-end. Quatre sorties ont été annulées : deux par manque de participants et deux en raison de la météo. Cette année le nombre de passagers joëlette est en forte augmentation, par contre il manque des accompagnateurs.

Communication

- Randonnée du SIPAVAG
- Articles dans le Dauphiné Libéré
- Article dans le magazine de la Communauté de communes du Pays de Saint Marcellin
- Plaquettes **HCE 38** déposées à la Maison de la montagne de Grenoble, l'APF, l'office de tourisme de Grenoble, l'APASE, le PIJ et le Carrefour du bénévolat
- Trois journaux ont été édités cette année

Instants de convivialité

Le repas de Noël du 5 décembre 2009 autour d'un poulet au curry a rassemblé cinquante convives.

Le réveillon de la Saint Sylvestre a été une réussite.

Le pique-nique du 19 juin, réunissant 10 adhérents, a permis de passer une bonne journée malgré une météo capricieuse.

Partenariats

Une sortie pulka avec une maison d'accueil spécialisée pour deux résidents.

Participation des grimpeurs des Alpes à deux sorties.

Deux sorties avec un groupe scolaire du Nord Isère.

Une sortie avec 5 résidents de la maison d'arrêt de Varcès.

Une sortie avec l'IMP Ninon Vallin pour une demi-journée.

En juin, le service d'insertion et de probation a organisé à nouveau un stage avec des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général. **HCE 38** a été sollicité pour participer à cette opération. Il s'agit d'une demi-journée de présentation de l'association par la Présidente, suivie d'une sortie à la journée avec deux joëlettes, 4 accompagnateurs et 6 à 9 stagiaires. Cette opération est renouvelée début octobre.

Facebook : en raison de l'augmentation du nombre de personnes inscrites sur Facebook, HCE est de plus en plus sollicité pour créer son profil. Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de refuser toute sollicitation de ce type.

Formations

Vingt élèves AMM ont été formés.

HCE 38 dispense tout au long de l'année des formations pour les personnes souhaitant louer une joëlette.

Les membres de l'association assurent également des formations, à la demande, pour le personnel des établissements s'occupant de personnes en situation de handicap.

Remerciements

Aux huit adhérents qui prennent soin des joëlettes qui sont vieillissantes et demandent de plus en plus d'entretien.

Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Bilan financier

Le nombre d'adhérents se maintient (103 contre 104). La rubrique alimentation hors séjours correspond aux repas. Elle est compensée en partie par les participations à ces repas. Au niveau des recettes, en dehors des baisses liées aux mini séjours et aux adhésions, toutes les subventions espérées n'ont pas été obtenues : DDJS, OMS de Fontaine. Une subvention de 600 euros du Crédit Mutuel a été obtenue pour l'achat d'une joëlette. Les 599 euros de dons proviennent essentiellement d'adhérents qui ont payé des sommes supérieures aux cotisations mais également de chauffeurs participant aux sorties qui ont refusé d'encaisser les contributions des passagers. Le résultat final présente un déficit de 711,59 euros, qui sera comblé par le fonds de réserve associatif dont le montant s'élève à 4 682,11 euros.

Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Budget prévisionnel 2010-2011

Pour les dépenses courantes, le prévisionnel est établi à partir des résultats de l'exercice précédent. Une provision de 2 870 euros est réalisée pour l'achat d'une joëlette. Trois mini séjours sont programmés avec seize participants chacun. La contribution demandée est identique à l'année dernière, soit 100 euros par personne. Les recettes prévisionnelles sont les mêmes que pour l'exercice précédent même si un objectif d'augmentation de 10 % du nombre d'adhérents a été fixé. Des subventions de la DDJS et de l'OMS de Fontaine sont escomptées. Un dossier sera déposé auprès du Conseil général pour l'organisation des mini séjours.

Le budget prévisionnel est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Election du conseil d'administration

Un tiers du conseil d'administration est renouvelé chaque année. Les membres sortant sont : Sylvie Garceau, Sylvie Rochas et Christian Lanfrey. Se présentent : Sylvie Rochas, Christian Lanfrey, Iraj Hosseini-Sadrabadi, Pierre Ardain. Le nombre de membres du conseil d'administration est limité à neuf. Seuls trois des quatre candidats peuvent être élus.

Les candidatures sont soumises au vote à bulletin secret. Sont élus à la majorité des personnes présentes ou représentées et recueillent le plus de voix : Sylvie Rochas, Christian Lanfrey et Iraj Hosseini-Sadrabadi.

Questions diverses

Prix des séjours : le trésorier propose que le prix des séjours soit fonction de la distance entre Fontaine et le lieu de séjour. Cette proposition est soumise au vote et rejetée à l'unanimité moins une voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 30. Les participants se retrouvent autour du pot de l'amitié.

